

# Somme toute RHONE-ALPES

## DANS CETTE NOTE :

Les éléments à retenir	1
Le contexte	1
L'emploi	2
Le chômage	4

## Note conjoncturelle sur l'emploi des personnes handicapées

**Bilan au 30 juin 2011**

**Données disponibles au troisième trimestre 2011**

### Les éléments à retenir :

- Taux de chômage au 2<sup>ème</sup> trimestre 2011 : 8,1% (-0,5 point en un an ; -0,2 point en France métropolitaine)
- 360 485 Demandeurs d'Emploi (cat. A, B et C) au 30.06.11 (+3,7% en un an ; +4,3% pour la France entière)
- 26 332 Demandeurs d'Emploi en situation de handicap hors bénéficiaires de l'AAH seule (cat. A, B et C) (+18,1% en un an ; +13,9% en France)
- 181 777 offres d'emploi enregistrées au premier semestre 2011 par Pôle Emploi (+9,1% contre +5,9% en France métropolitaine)
- Taux d'emploi direct de TH en 2009 (secteur privé) : 3,1%

## Le contexte régional

D'après l'Insee, début 2011, l'économie Rhônalpine profite plutôt bien du climat de reprise. En effet, la hausse de l'emploi touche l'industrie au début 2011, rompant ainsi avec la tendance à la baisse observée sur le long terme. Toutefois, ce redémarrage reste fragile, particulièrement du fait de la relative dépendance de la région vis-à-vis des marchés à l'exportation. Les perspectives générales d'activité anticipent un ralentissement pour les mois à venir.

Depuis un an, l'amélioration du marché du travail est sensible surtout dans l'Ain et la Haute-Savoie, départements très affectés par la crise mais en cours de rétablissement, grâce notamment à la vigueur de la demande extérieure.

Par ailleurs, le net rebond des mises en chantier au premier trimestre 2011, de logements comme de locaux commerciaux, laisse espérer une consolidation de l'activité du bâtiment, favorisant l'emploi, même si les perspectives générales d'activité pour l'ensemble du bâtiment restent en deçà des niveaux atteints avant la crise.

L'emploi salarié privé total en Rhône-Alpes continue sa progression au deuxième trimestre 2011, parallèlement au niveau national (+0,4%). Comparativement au maximum atteint avant la crise au premier trimestre 2008, l'emploi rhônalpin au deuxième trimestre 2011 n'est plus inférieur que de 1,3% à ce niveau contre 1,9% au niveau national.

Malgré un certain fléchissement, l'emploi salarié intérimaire continue de progresser au premier trimestre 2011 à un rythme bien plus élevé en Rhône-Alpes qu'au niveau national. L'augmentation de l'emploi salarié intérimaire régional contribue encore début 2011 à la progression de l'emploi total en Rhône-Alpes.

Ainsi le taux de chômage en Rhône-Alpes recule encore. A la fin du deuxième trimestre 2011, il enregistre une baisse de 0,5 point par rapport à l'année précédente et s'élève à 8,1% de la population active. Ce taux est inférieur de 1,0 point à celui de la France métropolitaine.

Cependant, le nombre de demandeurs d'emploi continue d'augmenter même si le rythme est moins soutenu que les années précédentes (catégories A, B et C : +3,7% au 30 juin 2011 par rapport au 30 juin 2010). Concernant les demandeurs d'emploi en situation de handicap, la hausse s'amplifie et s'élève à 18,1% en un an.



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET  
DE LA RÉGION  
RHÔNE-ALPES

Rhône-Alpes Région

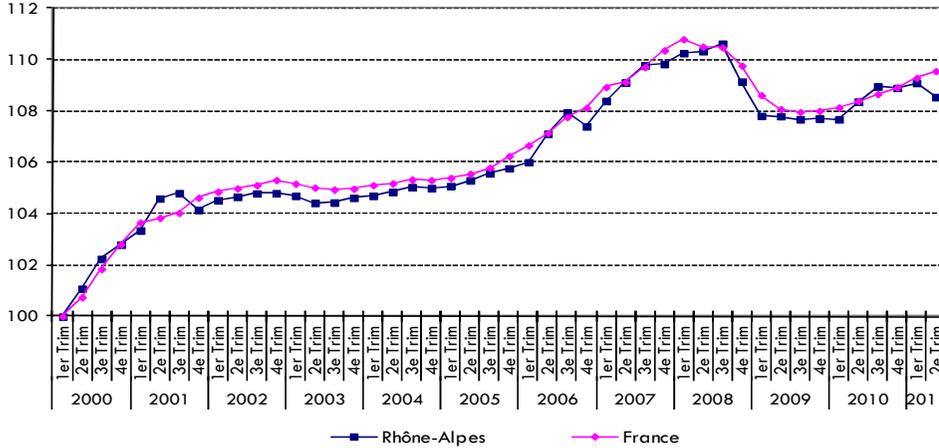
agefiph

pôle emploi

# L'emploi

## L'emploi salarié privé (tous publics confondus)

**Graphique 1 : Évolution comparée des effectifs salariés privés en Rhône-Alpes et en France depuis 2000 (base 100 : 1<sup>er</sup> trimestre 2000)**



Source : Pôle Emploi, Statistiques trimestrielles de l'emploi salarié, données CVS - champ Unédic. Traitement : CRDI Rhône-Alpes.

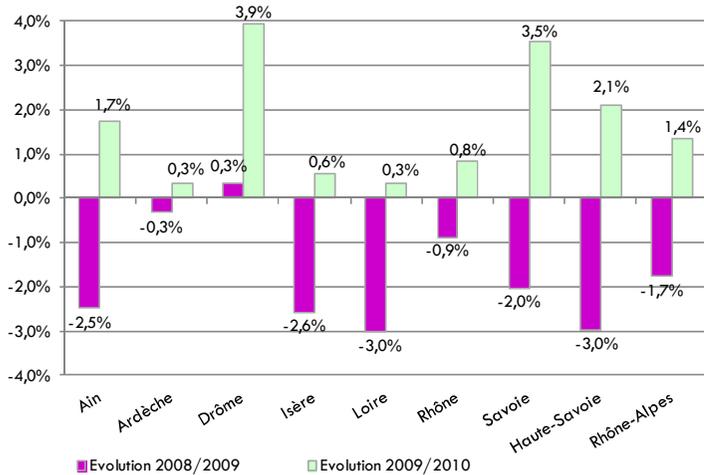
### Champ UNEDIC

Champ d'observation de l'emploi salarié qui comprend les salariés de tous les établissements de droit privé affiliés à l'assurance chômage et issus du secteur industriel et commercial employant au moins une personne sous contrat de travail.

**Sont exclus de ce champ :** les salariés de l'État et des collectivités locales, les salariés des établissements publics à caractère administratif, le personnel des ambassades, consulats étrangers et organismes internationaux, les salariés des secteurs agricoles et para-agricoles (champ CCMSA), les employés de maison, le personnel des entreprises publiques à caractère industriel et commercial, des régions départementales ou communales, de certaines sociétés d'économie mixte, et les intermittents du spectacle.

Après une reprise de l'activité économique sur le 1<sup>er</sup> semestre de l'année 2010, les statistiques trimestrielles de Pôle Emploi montrent, sur le territoire rhônalpin, une période de stagnation suivie d'une diminution brutale de l'effectif salarié

**Graphique 2 : Évolutions annuelles de l'emploi salarié privé**



Source : Pôle Emploi Rhône-Alpes - Statistiques, études & prospective, Études trimestrielles, Estimations en données CVS. Champ : les salariés de tous les établissements affiliés à l'Assurance chômage. Sont exclus les emplois salariés du secteur public et ceux du secteur agricole (MSA). Traitement : CRDI Rhône-Alpes.

En Rhône-Alpes, le nombre moyen de missions en cours sur les 5 derniers jours ouvrés du mois a augmenté de 12,8% entre juin 2010 et juin 2011. Cette tendance à la hausse s'observe également au niveau national avec une progression de 9%. Les données présentées ci-contre montre une forte augmentation (+25%) au mois de juin 2010, les activités saisonnières durant la période estivale explique ce phénomène annuel. Ces évolutions sont cohérentes avec la courbe nationale qui montre une augmentation depuis le 2<sup>e</sup> trimestre 2009 avec néanmoins un ralentissement depuis juin 2010. Le nombre de contrats d'intérim en juin 2011 égale celui mesuré à la veille de la crise économique de l'automne 2008 bien que les départements connaissent des situations singulières. Au niveau national, c'est le secteur industriel qui a été le plus touché en 2008 (-47,4% entre mars 2008 et mars 2009) et qui connaît une forte hausse depuis le premier semestre 2009 (+67,1%).

privé sur le 2<sup>ème</sup> trimestre de l'année 2011. Cette situation ne reflète pas la situation nationale qui montre une progression de l'effectif salarié privé depuis fin 2009 à l'exception de 5 régions françaises dont Rhône-Alpes. Malgré cette baisse enregistrée en Rhône-Alpes au 2<sup>e</sup> trimestre 2011, les effectifs salariés privés ont augmenté de 0,2% entre juin 2010 et juin 2011.

Entre fin 2010 et fin 2009, l'emploi salarié a augmenté de 1,4%. Tous les départements ont affiché une reprise, plus ou moins marquée de 0,3% en Ardèche et dans la Loire à 4,1% dans la Drôme.

**Graphique 3 : Évolution trimestrielle des missions d'intérim en cours en Rhône-Alpes et en France (base 100 : mars 2002)**



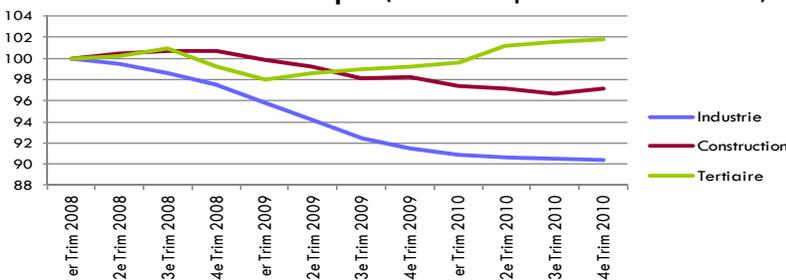
Source : Pôle Emploi, indicateur fin de mois correspondant à la moyenne des missions en cours sur les cinq derniers jours ouvrés du mois. Traitement : CRDI Rhône-Alpes.

### L'intérim

Bon indicateur de la conjoncture du marché du travail, l'intérim est l'une des premières variables d'ajustement entre l'offre et la demande d'emploi en période de retournement de conjoncture économique. Suivant la situation économique c'est donc le nombre de contrats d'intérim, qui, en premier lieu, augmente ou diminue.

**Tableau 1 : Les effectifs salariés privés par secteur d'activité en Rhône-Alpes au 31 décembre 2010**

	Effectif	%	Evol. /12 mois
Agriculture	374	0,0%	ND
Industrie	392 532	22,5%	-1,2%
Construction	158 159	9,1%	-1,1%
Tertiaire	1 194 640	68,4%	2,6%
<b>Total</b>	<b>1 745 673</b>	<b>100%</b>	<b>1,4%</b>

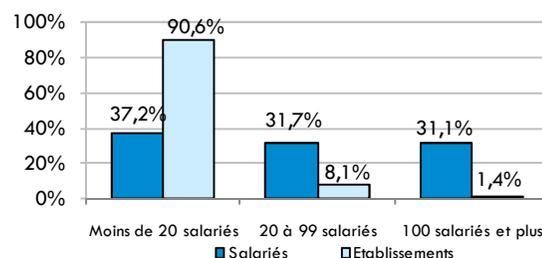
**Graphique 4 : Évolution des effectifs salariés privés par secteur d'activité en Rhône-Alpes (base 100 depuis le 1<sup>er</sup> trimestre 2008)**

Source : Pôle Emploi Rhône-Alpes - Statistiques, études & prospective, Études trimestrielles, Estimations en données CVS - Champ : les salariés de tous les établissements affiliés à l'Assurance chômage. Sont exclus les emplois salariés du secteur public et ceux du secteur agricole (MSA). Traitement : CRDI Rhône-Alpes.

Au 4<sup>e</sup> trimestre 2010, la baisse enregistrée dans le secteur de l'industrie par rapport au trimestre précédent n'est pas significative (-0,1%). A l'image des trois derniers trimestres, le repli est modéré. Le recul de l'industrie sur un an persiste tout de même avec -1,2%.

Dans le secteur de la construction et pour la première fois depuis le quatrième trimestre 2009, les effectifs salariés privés connaissent une hausse avec +0,4% (contre -0,1% au niveau national) au dernier trimestre de 2010. Grâce à la bonne santé du Rhône, la construction rhônalpine retrouve au 31 décembre son niveau de début 2010. 700 emplois sont créés en cette fin d'année. Sur un an, la construction affiche néanmoins une diminution du nombre d'emplois avec -1,1%.

Enfin, l'emploi dans le secteur tertiaire affiche une augmentation à la fin du 4<sup>e</sup> trimestre 2010 avec +0,2% par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre 2010. Le secteur affiche depuis début 2009 une constante progression. Les effectifs dépassent désormais le niveau culminant du troisième trimestre 2008 pour atteindre bientôt les 1 195 000 salariés. Le tertiaire occupe désormais près de 70% des emplois de la région.

**Graphique 5 : Répartition du nombre d'établissements et des effectifs salariés du secteur privé selon la taille de l'établissement en Rhône-Alpes fin 2010**

Source : Pôle Emploi, statistiques annuelles de l'emploi salarié au 31 décembre 2010 - Champ : les salariés de tous les établissements affiliés à l'Assurance chômage. Sont exclus les emplois salariés du secteur public et ceux du secteur agricole (MSA). Traitement : CRDI Rhône-Alpes.

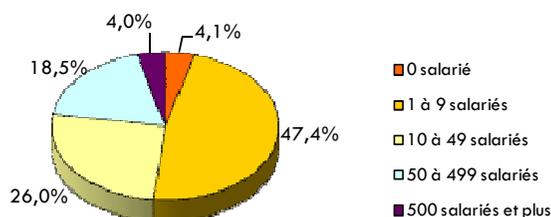
## Les offres d'emploi

**Tableau 2 : Les offres d'emploi enregistrées par Pôle Emploi en Rhône-Alpes au cours du premier semestre 2011**

	Nombre	%	Evol. /12 mois
Offres durables*	82 550	45,4%	6,0%
Offres temporaires**	83 441	45,9%	14,7%
Offres occasionnelles***	15 786	8,7%	-0,9%
<b>Offres d'emploi enregistrées</b>	<b>181 777</b>	<b>100%</b>	<b>9,1%</b>

\*contrat de moins d'un mois; \*\* contrat compris entre 1 et 6 mois; \*\*\*contrat CDI ou CDD de plus de 6 mois.

Source : Pôle Emploi - OEE SIAD, premier semestre 2010 et 2011. Traitement : CRDI Rhône-Alpes.

**Graphique 6 : Les offres d'emploi selon la taille de l'établissement en Rhône-Alpes au premier semestre 2011**

Source : Pôle Emploi - OEE SIAD, premier semestre 2011 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes.

### L'indicateur de tension sur le marché du travail...

... équivaut au ratio des offres d'emploi collectées par Pôle emploi sur les entrées; ainsi, plus cet indicateur augmente, plus le nombre d'offre est supérieur à la demande. Il peut donc refléter une éventuelle difficulté de recrutement.

Le nombre d'offres d'emploi continue d'augmenter sur le premier semestre 2011 avec une progression de 9,1% par rapport au premier semestre 2010. La progression observée en Rhône-Alpes est supérieure à celle mesurée au niveau de la France métropolitaine (+5,9%). Cette augmentation du nombre d'offres d'emploi entre le premier semestre 2010 et 2011 s'accompagne d'une hausse parallèle du nombre de demandeurs d'emploi (cat. A, B, C) entre juin 2010 et juin 2011 (+3,7%).

Les établissements de moins de 10 salariés constituent toujours plus de la majorité (51,5%) des émetteurs d'offres d'emploi.

Selon les résultats de l'enquête Besoins en Main-d'Œuvre 2011, la propension à recruter se maintient. Les intentions d'embauche progressent de 8,2% par rapport à l'année dernière et atteignent 172 189 projets. Les établissements de 20 salariés et plus sont à l'origine de 40% des intentions d'embauche contre 37% en 2010. Les services constituent toujours le premier pôle de recrutement avec 63% des projets. Globalement, les établissements expriment un peu moins de difficultés à recruter cette année mais déclarent une plus forte saisonnalité. L'étude de la DARES vient corroborer ces tendances car elle montre une augmentation de 7 points de l'indicateur de tension sur le marché du travail.

## L'emploi des personnes en situation de handicap

Depuis la loi du 11 février 2005, font partie des **bénéficiaires de l'obligation d'emploi** : les personnes administrativement reconnues travailleurs handicapés par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH), les demandeurs en instance de reconnaissance, les pensionnés d'invalidité, les orphelins, veuves et mutilés de guerre, les titulaires d'une rente AT-MP, les allocataires adultes handicapés et les titulaires d'une carte d'invalidité (article L. 5212-13 du code du travail).

Dans les tableaux suivants, le terme « handicapé » renvoie aux personnes bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

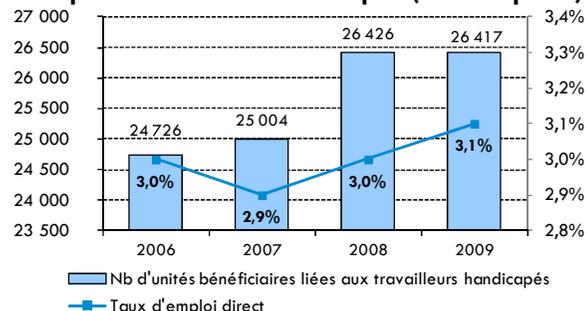
Pour ce qui concerne l'emploi des personnes en situation de handicap dans le secteur privé, la région Rhône-Alpes affiche un taux d'emploi direct\* de 3,1% pour l'année 2009. Il varie selon les départements, de 2,7% dans le Rhône à 4,3% dans la Loire.

Ainsi, dans la région, ce sont 31 379 personnes en situation de handicap qui sont employées directement dans les 10 194 établissements assujettis\*\*. Elles représentent 26 417 unités après valorisation. L'effort d'embauche de travailleurs handicapés observé en 2008 s'est ralenti en 2009. Ainsi la progression de 0,1 point du taux d'emploi direct sur cette même période est à relativiser. En effet, celle-ci a été davantage impulsée par la diminution de l'effectif d'assujettissement (conséquence de la baisse générale des effectifs salariés enregistrée en 2009) que par la hausse de l'emploi direct.

De fait, le montant collecté en 2010 par l'Agefiph au titre des déclarations 2009 s'est réduit de 9,2% en un an (-7,1% pour le national) et atteint 42,5 millions d'euros.

Dans la fonction publique, le taux d'emploi direct des personnes en situation de handicap (hors Éducation nationale) s'élève à 4,7% au 1<sup>er</sup> janvier 2009 en Rhône-Alpes.

**Graphique 7 : Evolution des unités bénéficiaires liées aux travailleurs handicapés et du taux d'emploi direct\* en Rhône-Alpes (secteur privé)**



Source : DIRECCTE Rhône-Alpes, Déclarations obligatoires sur l'emploi des travailleurs handicapés - Traitement : CRDI Rhône-Alpes.

**Tableau 3 : Les unités bénéficiaires liées aux travailleurs handicapés et le taux d'emploi direct\* 2009 par département (secteur privé)**

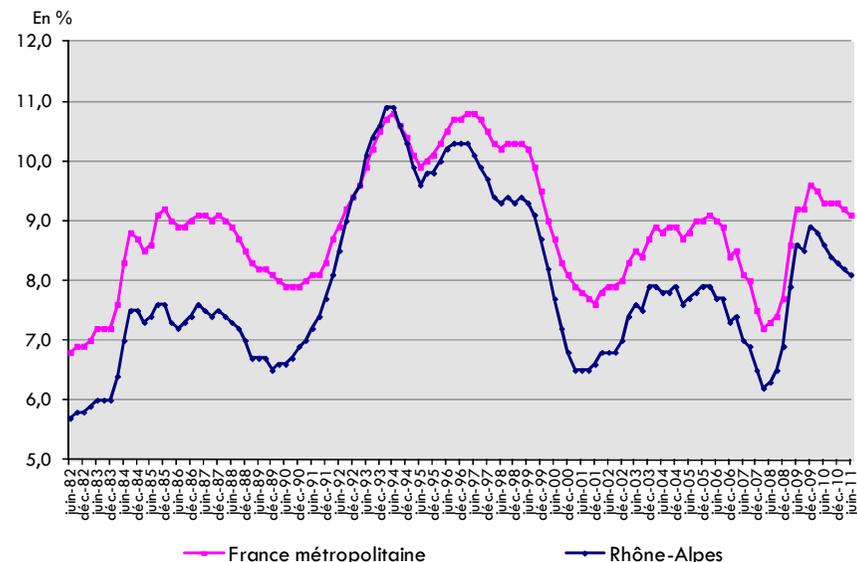
	Ain	Ardèche	Drôme	Isère	Loire	Rhône	Savoie	Haute-Savoie	Rhône-Alpes
Nb d'unités bénéficiaires liées aux travailleurs handicapés	2 377	1 065	1 909	5 034	3 668	8 426	1 503	2 433	<b>26 417</b>
<b>Taux d'emploi direct 2009</b>	<b>3,5%</b>	<b>3,9%</b>	<b>3,5%</b>	<b>3,2%</b>	<b>4,3%</b>	<b>2,7%</b>	<b>3,3%</b>	<b>3,1%</b>	<b>3,1%</b>

Source : DIRECCTE Rhône-Alpes, Déclaration obligatoire sur l'emploi des travailleurs handicapés 2009, extraction au 04/07/2011 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes.

\* Taux d'emploi direct : valorisation des bénéficiaires employés/ effectif d'assujettissement. \*\* Assujetti : tout établissement employant au moins 20 salariés depuis 3 ans ou plus est a priori assujetti à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés à hauteur de 6% de son effectif total.

## Le chômage

**Graphique 8 : Évolution trimestrielle du taux de chômage Rhône-Alpes et France métropolitaine depuis mars 1982**

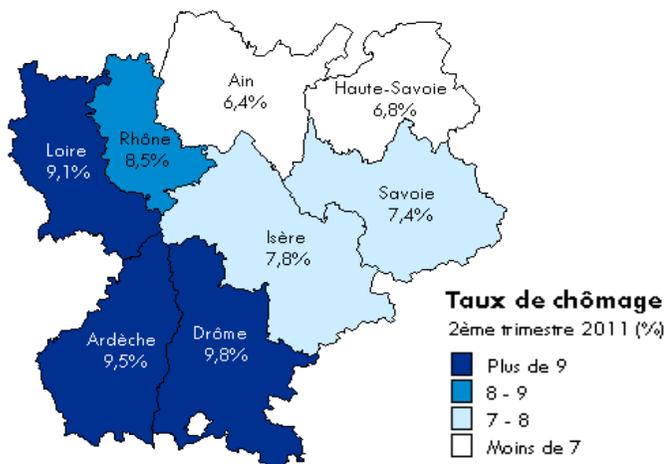


Source : INSEE, taux de chômage localisés- Traitement : CRDI Rhône-Alpes.

Au 2<sup>e</sup> trimestre 2011, le taux de chômage régional reste inférieur au niveau national. Il s'établit à 8,1% de la population active rhônalpine, soit 1 point de moins qu'au niveau national (9,1%). Entre juin 2010 et juin 2011, l'écart entre les taux de chômage régional et national, favorable à Rhône-Alpes, s'est à nouveau creusé, le taux de chômage régional diminuant plus rapidement que le taux national (-0,8 point depuis décembre 2009 contre -0,5).

Sur une plus longue période, le taux de chômage enregistré en Rhône-Alpes reste toujours inférieur à celui enregistré en France métropolitaine, excepté durant des périodes de crise économique (récession de 1992-1993, années 2008-2009) où l'écart entre les deux taux se réduit. La région se caractérise par sa tendance à « sur-réagir », tant à la hausse qu'à la baisse.

**Carte 1 : Taux de chômage tous publics au sens du BIT** (Bureau International du Travail) **au 30/06/2011**



La moyenne régionale cache des disparités départementales : le taux de chômage s'échelonne de 6,4% dans l'Ain à 9,8% dans la Drôme. Tous les départements de la région ont un taux de chômage qui a diminué entre juin 2010 et juin 2011.

Source : INSEE, taux de chômage localisés, estimations provisoires au 2ème trimestre 2011. Traitement : CRDI Rhône-Alpes.

**L'évolution du nombre de demandeurs d'emploi**

**Attention, rupture dans les séries statistiques :** En effet, depuis janvier 2010, la liste des personnes percevant l'AAH n'est plus transmise à Pôle Emploi, seuls les demandeurs d'emploi en situation de handicap (DETH) hors bénéficiaires de l'AAH seule sont pris en compte dans ce document. De ce fait, les publications 2010 et 2011 ne peuvent être comparées aux précédentes.

Par ailleurs, suite aux changements qui ont accompagné la mise en application de la loi du 11 février 2005, le nombre de demandeurs d'emploi en situation de handicap peut également être sous-estimé. Il convient donc de rester prudent quant à l'interprétation des chiffres sur les demandeurs d'emploi handicapés et de leurs évolutions.

**Tableau 4 : Répartition des demandeurs d'emploi selon la catégorie d'inscription en Rhône-Alpes au 30 juin 2011**

Catégorie	Handicapés			Non handicapés			Tous publics		
	Effectif	%	Evol. /12 mois	Effectif	%	Evol. /12 mois	Effectif	%	Evol. /12 mois
Catégorie A	20 703	72,3%	17,6%	212 175	54,6%	-1,5%	232 878	55,8%	0,0%
Catégorie B	2 522	8,8%	16,5%	46 775	12,0%	5,6%	49 297	11,8%	6,1%
Catégorie C	3 107	10,9%	23,3%	75 203	19,4%	14,4%	78 310	18,8%	14,8%
Catégorie D	759	2,7%	6,2%	18 352	4,7%	-18,6%	19 111	4,6%	-17,8%
Catégorie E	1 529	5,3%	-4,1%	35 904	9,2%	5,5%	37 433	9,0%	5,1%
<b>Total</b>	<b>28 620</b>	<b>100%</b>	<b>16,3%</b>	<b>388 409</b>	<b>100%</b>	<b>1,7%</b>	<b>417 029</b>	<b>100%</b>	<b>2,6%</b>

Source : Pôle Emploi, DEFM Persée au 30/06/2011 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes.  
Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi hors bénéficiaires de l'AAH seule.

Fin juin 2011, on constate que le nombre de demandeurs d'emploi (cat. A, B et C) dans la région Rhône-Alpes a continué de croître par rapport à juin 2010, mais de manière bien moins prononcée que les deux années précédentes. En effet,

**Graphique 9 : Évolution trimestrielle de la demande d'emploi en Rhône-Alpes (catégories A, B et C) (base100 mars 2000)**



Source : Pôle Emploi, DEFM Persée - Traitement : CRDI Rhône-Alpes - Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi hors bénéficiaires de l'AAH seule - catégories A, B et C de la demande d'emploi. **Précaution de lecture :** Les tendances observées sur le graphique 9 ne permettent pas de tirer des conclusions pertinentes sur les évolutions trimestre par trimestre. Aussi, seule l'évolution générale des courbes (tendance de long terme) est analysable.

avec 360 485 demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi en catégories A, B ou C, au 30 juin 2011, l'augmentation par rapport à fin juin 2010 est de 3,7%, soit près de 12 900 demandeurs supplémentaires. Cette hausse reste inférieure à celle observée pour la France entière (+4,3%). Parmi l'ensemble des régions de France métropolitaine, les progressions sont variables : de -1,4% en Franche-Comté à +7,9% en Champagne-Ardenne.

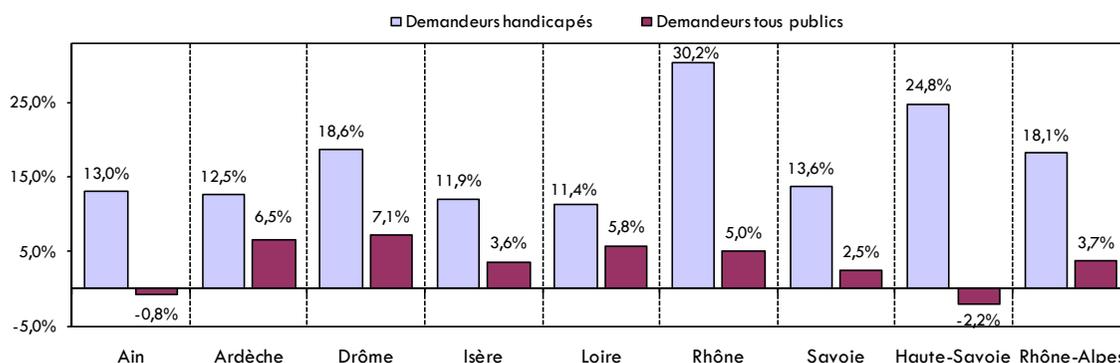
Ainsi depuis juin 2008, l'augmentation totale du nombre de demandeurs d'emploi (cat. A, B et C) est de 41,1% en Rhône-Alpes, soit 105 000 demandeurs d'emploi supplémentaires en 3 ans.

Sur un an, cette augmentation est plus marquée pour les demandeurs d'emploi en situation de handicap (hors bénéficiaires de l'AAH

seule). En effet, entre juin 2010 et juin 2011, leur nombre a progressé de 18,1% en Rhône-Alpes ce qui représente plus de 4 000 demandeurs d'emploi en situation de handicap supplémentaires (contre +13,9% au niveau national). Sur l'ensemble des trois dernières années cette hausse reste inférieure à celle du tous publics (+32,3%).

De manière générale, l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi handicapés est moins favorable que pour l'ensemble du public. Quand le marché du travail se détériore et que le chômage augmente, les personnes en situation de handicap sont davantage touchées une fois les effets protecteurs, liés à ce public, sont passés. C'est pourquoi la dégradation apparaît avec un décalage.

**Graphique 10 : Évolution du nombre de demandeurs d'emploi (catégories A, B et C) sur 12 mois, au 30 juin**



Source : Pôle Emploi, DEFM Persée au 30/06/2011 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes - Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi hors bénéficiaires de l'AAH seule - catégories A, B et C de la demande d'emploi.

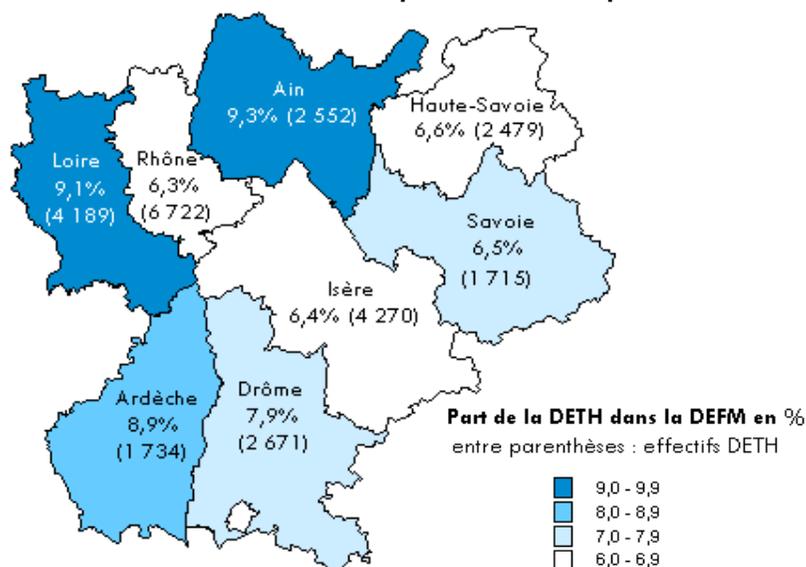
Le détail de ces évolutions par département fait apparaître des différences. En effet, dans l'Ain (-0,8%) et la Haute-Savoie (-2,2%) on observe un léger repli du nombre de demandeurs d'emploi tous publics alors qu'il est toujours à la hausse dans les autres départements (de +2,5% en Savoie à +7,1% dans la Drôme).

Au niveau du public en situation de handicap (hors bénéficiaires de l'AAH seule), l'aggravation de la situation est présente dans tous les départements : de +11,4% dans la Loire à +30,2% dans le Rhône.

En juin 2011, les demandeurs d'emploi en situation de handicap (cat. A, B, C, hors bénéficiaires de l'AAH seule) représentent 7,3% de l'ensemble des demandeurs d'emploi de la région, part en progression de 0,9 point par rapport à juin 2010. Elle varie selon les départements, de 6,3% dans le Rhône à 9,3% dans l'Ain. Cette part augmente dans tous les départements avec un maximum pour la Haute-Savoie avec +1,4 point par rapport à juin 2010.

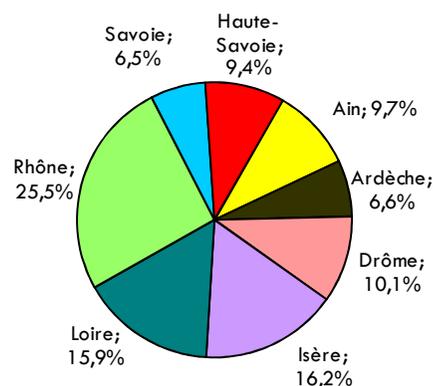
Par rapport au poids démographique respectif de chaque département, l'Ardèche, la Drôme et la Loire ont une part proportionnellement plus importante de demandeurs d'emploi en situation de handicap (hors bénéficiaires de l'AAH) dans la demande d'emploi totale des personnes en situation de handicap de la région.

**Carte 2 : Part de la demande d'emploi handicapée dans la demande d'emploi totale au 30 juin 2011**



Source : Pôle Emploi, DEFM Persée au 30/06/2011 - Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi hors bénéficiaires de l'AAH seule - catégories A, B et C de la demande d'emploi. Traitement : CRDI Rhône-Alpes.

**Graphique 11 : Poids de chaque département dans la demande d'emploi handicapée en Rhône-Alpes au 30 juin 2011**



Source : Pôle Emploi, DEFM Persée au 30/06/2011 - Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi hors bénéficiaires de l'AAH seule - catégories A, B et C de la demande d'emploi. Traitement : CRDI Rhône-Alpes.

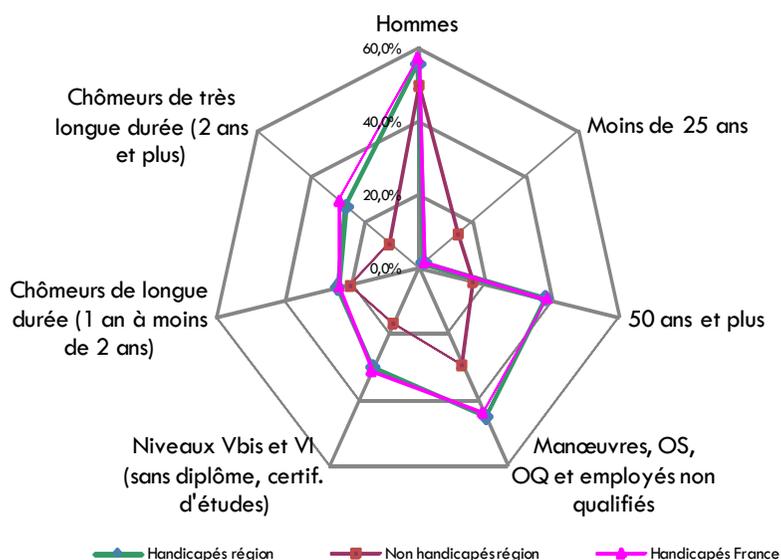
## Les caractéristiques des demandeurs d'emploi

Dans la région, le nombre de chômeurs de très longue durée progresse très fortement (+33,7% en un an). A l'inverse, on peut noter une diminution du nombre de jeunes chômeurs (-2,3%).

Parmi les demandeurs d'emploi en situation de handicap (hors bénéficiaires de l'AAH seule), ce sont les nombres de seniors et de titulaires d'un baccalauréat ou plus qui enregistrent les plus fortes augmentations par rapport à l'année précédente (respectivement +24,9% et +24,8%). Ces tendances sont également observées au niveau national avec +21% pour les 50 ans et plus et +18% pour les chômeurs de très longue durée.

**Tableau 5 et graphique 12 : Principales caractéristiques des demandeurs d'emploi en Rhône-Alpes au 30 juin 2011**

	Handicapés		Non handicapés		Tous publics	
	Effectif	Evol. /12 mois	Effectif	Evol. /12 mois	Effectif	Evol. /12 mois
Homme	14 536	17,3%	160 705	-0,4%	175 241	0,8%
Femme	11 796	19,2%	173 448	5,8%	185 244	6,6%
Moins de 25 ans	601	21,7%	47 082	-2,6%	47 683	-2,3%
De 25 à 49 ans	15 089	13,6%	227 969	1,8%	243 058	2,4%
50 ans et plus	10 642	24,9%	59 102	11,6%	69 744	13,5%
Non qualifié	11 561	14,1%	96 387	2,0%	107 948	3,2%
Qualifié	14 757	21,5%	236 634	2,9%	251 391	3,8%
Sans diplôme, certif. d'études	7 692	14,0%	53 308	-0,4%	61 000	1,2%
CAP, BEP	12 843	17,8%	125 800	1,2%	138 643	2,5%
Bac et plus	5 797	24,8%	154 501	5,1%	160 298	5,7%
Moins de 6 mois de chômage	7 671	20,0%	140 425	-0,5%	148 096	0,4%
6 mois à moins de 12 mois	5 464	20,2%	79 634	-2,9%	85 098	-1,7%
1 an à moins de 2 ans	5 963	10,9%	66 027	-1,1%	71 990	-0,2%
2 ans et plus	7 234	21,0%	48 067	35,8%	55 301	33,7%
<b>Total</b>	<b>26 332</b>	<b>18,1%</b>	<b>334 153</b>	<b>2,7%</b>	<b>360 485</b>	<b>3,7%</b>



Les demandeurs d'emploi en situation de handicap présentent des caractéristiques sociodémographiques différentes des autres demandeurs d'emploi : ce sont plus souvent des hommes, et ils sont relativement plus âgés et moins diplômés, avec une surreprésentation des personnes ayant un faible niveau de formation. Par ailleurs, lors de leur emploi précédent, ils ont occupé plus souvent des postes dits « non qualifiés ». Parmi eux, les personnes inscrites au chômage depuis plus d'un an sont également surreprésentées.

Source : Pôle Emploi, DEFM Persée au 30/06/2011 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes - Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi **hors bénéficiaires de l'AAH seule** - catégories A, B et C de la demande d'emploi.

**Précision :** Sont entendus par **demandeurs d'emploi non qualifiés**, les personnes ayant occupé précédemment un emploi de manœuvre, d'ouvrier spécialisé ou d'employé non qualifié. A l'inverse, les **postes dits qualifiés** correspondent à un emploi d'ouvrier ou d'employé qualifié, d'agent de maîtrise ou technicien (A.M.T.) ou de cadre.

## Les entrées et les sorties du chômage

Contrairement aux demandeurs d'emploi non bénéficiaires de l'obligation d'emploi pour lesquels les entrées au chômage affichent une diminution, le nombre d'inscriptions au chômage pour les demandeurs en situation de handicap (hors bénéficiaires de l'AAH seule) augmente de 14,8% en un an. Les entrées pour licenciement progressent de 22,5%, celles pour fin de contrat de 25,1%. Parmi les 10 878 entrées au chômage, 81,7% d'entre elles sont récurrentes c'est-à-dire qu'elles concernent des personnes qui avaient déjà été inscrites à Pôle Emploi auparavant, contre 71,6% pour les demandeurs « non handicapés ».

Parallèlement, le nombre des sorties du registre du chômage des personnes en situation de handicap est également à la hausse (+14,3% en un an). Les sorties pour absence au contrôle, principal motif de sortie (39,4% des cas) augmentent de 15,2% sur un an ainsi que les reprises d'emploi (20,2% des cas) avec +13,4%.

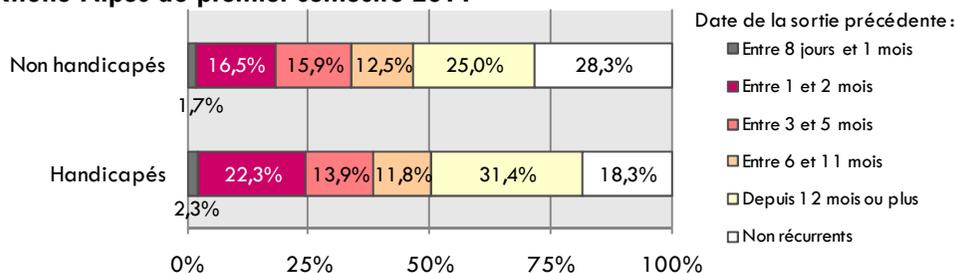
**Tableau 6 : Les flux d'entrées au chômage selon le motif d'inscription en Rhône-Alpes au premier semestre 2011**

	Handicapés			Non handicapés		
	Effectif	%	Evol. /12 mois	Effectif	%	Evol. /12 mois
Total licenciements	1 909	17,5%	22,5%	29 757	11,8%	-10,3%
<i>Licenciements économiques</i>	234	2,2%	-5,6%	7 734	3,1%	-19,8%
<i>Autres licenciements</i>	1 675	15,4%	27,9%	22 023	8,7%	-6,4%
Rupture conventionnelle de contrat	296	2,7%	35,8%	14 655	5,8%	13,9%
Démission	175	1,6%	8,7%	8 594	3,4%	-4,4%
Fin de contrat	1 857	17,1%	25,1%	67 238	26,7%	2,6%
Fin de mission d'intérim	400	3,7%	6,4%	20 590	8,2%	3,0%
Première entrée	66	0,6%	-13,2%	9 727	3,9%	-16,1%
Reprise d'activité	1 518	14,0%	15,4%	16 302	6,5%	-10,1%
Autres	4 657	42,8%	8,6%	84 883	33,7%	-5,9%
<b>Total</b>	<b>10 878</b>	<b>100%</b>	<b>14,8%</b>	<b>251 746</b>	<b>100%</b>	<b>-3,3%</b>

Source : Pôle Emploi, DEE Persée premiers semestres 2010 et 2011 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes - Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi **hors bénéficiaires de l'AAH seule** - catégories A, B et C de la demande d'emploi.

**Précision :** Selon le droit du travail, les licenciements non économiques (« autres licenciements » dans le tableau) sont dus, soit à un motif disciplinaire (faute du salarié), soit à un motif non disciplinaire ; ce dernier nous intéresse plus particulièrement puisque, outre une modification substantielle d'un élément du contrat de travail refusée par le salarié et la perte de confiance, il comprend l'inaptitude physique constatée par le Médecin du Travail. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site officiel de l'administration française : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

**Graphique 13 : Récurrence du chômage, répartition des entrées à Pôle emploi selon la date de sortie antérieure, en Rhône-Alpes au premier semestre 2011**



Source : Pôle Emploi, DEE Persée premier semestre 2011 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes - Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi **hors bénéficiaires de l'AAH seule** - catégories A, B et C de la demande d'emploi.

Note de lecture : Pour les personnes en situation de handicap, 81,7% des entrées à Pôle Emploi sont des réinscriptions contre 71,7% pour les demandeurs non bénéficiaires. 22,3% de ces entrées interviennent suite à une sortie qui a eu lieu entre 1 et 2 mois auparavant, contre 16,5% pour les personnes non handicapées.

**Tableau 7 : Les flux de sorties du chômage selon le motif en Rhône-Alpes au premier semestre 2011**

	Handicapés			Non handicapés		
	Effectif	%	Evol. /12 mois	Effectif	%	Evol. /12 mois
Reprise d'emploi	2 436	20,2%	13,4%	70 499	27,3%	-4,0%
Entrée en stage	777	6,5%	7,5%	8 761	3,4%	-10,5%
<i>Arrêt maladie</i>	1 271	10,6%	23,8%	12 453	4,8%	5,1%
<i>Dispense</i>	124	1,0%	-37,1%	1 463	0,6%	-46,6%
<i>Autres arrêts</i>	582	4,8%	40,6%	8 680	3,4%	11,3%
Total arrêts de recherche	1 977	16,4%	20,7%	22 596	8,7%	1,0%
Changement d'agence	260	2,2%	18,7%	7 316	2,8%	1,6%
Absence au contrôle	4 746	39,4%	15,2%	108 839	42,1%	1,5%
Radiation	952	7,9%	32,0%	21 278	8,2%	12,0%
Autres cas	884	7,3%	-7,9%	18 973	7,3%	-19,9%
<b>Total</b>	<b>12 032</b>	<b>100%</b>	<b>14,3%</b>	<b>258 262</b>	<b>100%</b>	<b>-1,7%</b>

Source : Pôle Emploi, DES Persée premiers semestres 2010 et 2011 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes - Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi **hors bénéficiaires de l'AAH seule** - catégories A, B et C de la demande d'emploi.

Cette publication semestrielle « Somme toute » est un document développé au niveau régional et départemental à l'attention des professionnels de l'emploi et de l'insertion des personnes en situation de handicap. Elle a été réalisée au CRDI Rhône-Alpes – Pôle Observatoire par Sandrine VANDEVELDE, Chargée d'études statistiques et Claire PUTOUD, Responsable de l'Observatoire régional de l'emploi des personnes handicapées.

Date de mise en ligne : Octobre 2011.

#### Définitions :

##### **Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi :**

Catégorie A : personnes sans emploi.

Catégorie B : personnes ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois).

Catégorie C : personnes ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois).

##### **Demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi :**

Catégorie D : personnes sans emploi, en stage, en formation, en arrêt maladie...

Catégorie E : personnes en emploi (par ex. : bénéficiaires de contrats aidés).

#### Pour plus d'information...

##### **INSEE Rhône-Alpes Conjoncture**

Note de conjoncture n°15, juillet 2011 - « Quelques incertitudes freinent encore la reprise ». Synthèse conjoncturelle du premier trimestre 2011. Publication téléchargeable sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

##### **AGEFIPH - Direction de l'évaluation et de la prospective**

Tableau de bord emploi/chômage des personnes handicapées au niveau national et en Rhône-Alpes, 1<sup>er</sup> trimestre 2011.

##### **Pôle emploi et le Crédoc**

Enquête Besoins en Main-d'Œuvre 2011

##### **Chambre de commerce et d'industrie Rhône-Alpes**

Les chiffres clés de Rhône-Alpes, édition 2010-2011. Publication téléchargeable sur [www.rhone-alpes.cci.fr](http://www.rhone-alpes.cci.fr)

##### **Observatoire de l'emploi des personnes en situation de handicap - CRDI Rhône-Alpes**

L'emploi des travailleurs handicapés dans les trois fonctions publiques en Rhône-Alpes - Etat des lieux, données FIPFFP et CRDI - Déclarations 2010, effectifs au 1<sup>er</sup> janvier 2009.

##### **Statistiques de l'emploi salarié - Pôle emploi Rhône-Alpes**

Repères & Analyses Région Rhône-Alpes, emploi salarié, 4<sup>ème</sup> trimestre 2010. Publication téléchargeable sur [www.emploi-rhonealpes.fr](http://www.emploi-rhonealpes.fr)

Pour plus d'informations sur l'insertion, la formation et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap, nous vous invitons à consulter nos publications sur le site [www.handiplace.org](http://www.handiplace.org) à la rubrique *Publications* de l'Observatoire.

Vous y trouverez diverses **études** et **périodiques** dont le **Tableau de Bord annuel** de l'Observatoire qui regroupe les principaux indicateurs chiffrés relatifs à l'emploi et à l'insertion professionnelle des personnes handicapées en Rhône-Alpes.



CENTRE DE RESSOURCES,  
DE DÉVELOPPEMENT  
ET D'INFORMATIONS  
POUR L'EMPLOI  
DES PERSONNES HANDICAPÉES

#### **CRDI Rhône-Alpes**

#### **Observatoire régional de l'emploi des personnes handicapées**

35, rue Georges Bonnet

26000 Valence

Tél. : 04 75 78 34 57 (ligne directe observatoire)

06 89 15 18 65 (portable)

Fax : 04 75 78 36 33

E-mail : [observatoire@handiplace.org](mailto:observatoire@handiplace.org)



Rejoignez-nous sur <http://emploi.handiplace.org>, notre plate-forme d'échange d'offres d'emploi/ stages et de candidatures de personnes reconnues travailleurs handicapés. Service gratuit et personnalisable.